Institutions & Stratégies

« Ambition 2021-2027 : inscrivez vos projets dans la nouvelle programmation européenne »

I&S lance ses webinaires subventions européennes 2021-2027

Intervenante

Chantal Dagnaud

Présidente

Lors du lancement du nouveau budget européen 2021-2027, les porteurs de projets recevront des opportunités de financement: innovation et compétitivité, relance économique et gestion des conséquences des crises sanitaires, et services de transformation environnementale et numérique pour le développement de tous les territoires.

22 MARS 9H30 À 10H30

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

contact@institutions-strategies.com

Institutions & Stratégies

Partenaires: OUTRE-MER network, PLAMFE, OBSERVATOIRE de LYON DE LA VIE DES OUTRE-MER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

WEBINAIRE 1

« Industrie et Innovation »

Institutions & Stratégies

horizon europe

Le programme européen pour la recherche et l'innovation

95,5 milliards €

Budget d'Horizon Europe sur la période 2021 - 2027

Qu'est-ce qu'Horizon Europe ?

Horizon Europe est le **9e programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation.**

Horizon Europe prendra la suite du programme Horizon 2020

Il prendra effet le 1er janvier 2021, pour la période 2021-2027

Quel budget pour Horizon Europe ?

95,5 milliards d'euros (prix courants)

→ Ce budget bénéficiera également des contributions des futurs pays associés

Les objectifs généraux du programme Horizon Europe consistent à :

Renforcer les bases scientifiques et technologiques de l'Union ;

Stimuler sa compétitivité, y compris celle de son industrie ;

Concrétiser les priorités politiques stratégiques de l'Union ;

Contribuer à répondre aux problématiques mondiales, dont les objectifs de développement durable.

Structure générale : 4 piliers

Pilier I

Science d'excellence

Pilier II

Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne

Pilier III

Europe plus innovante

Pilier IV (Pilier transversal)

Élargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche

Architecture d'Horizon Europe

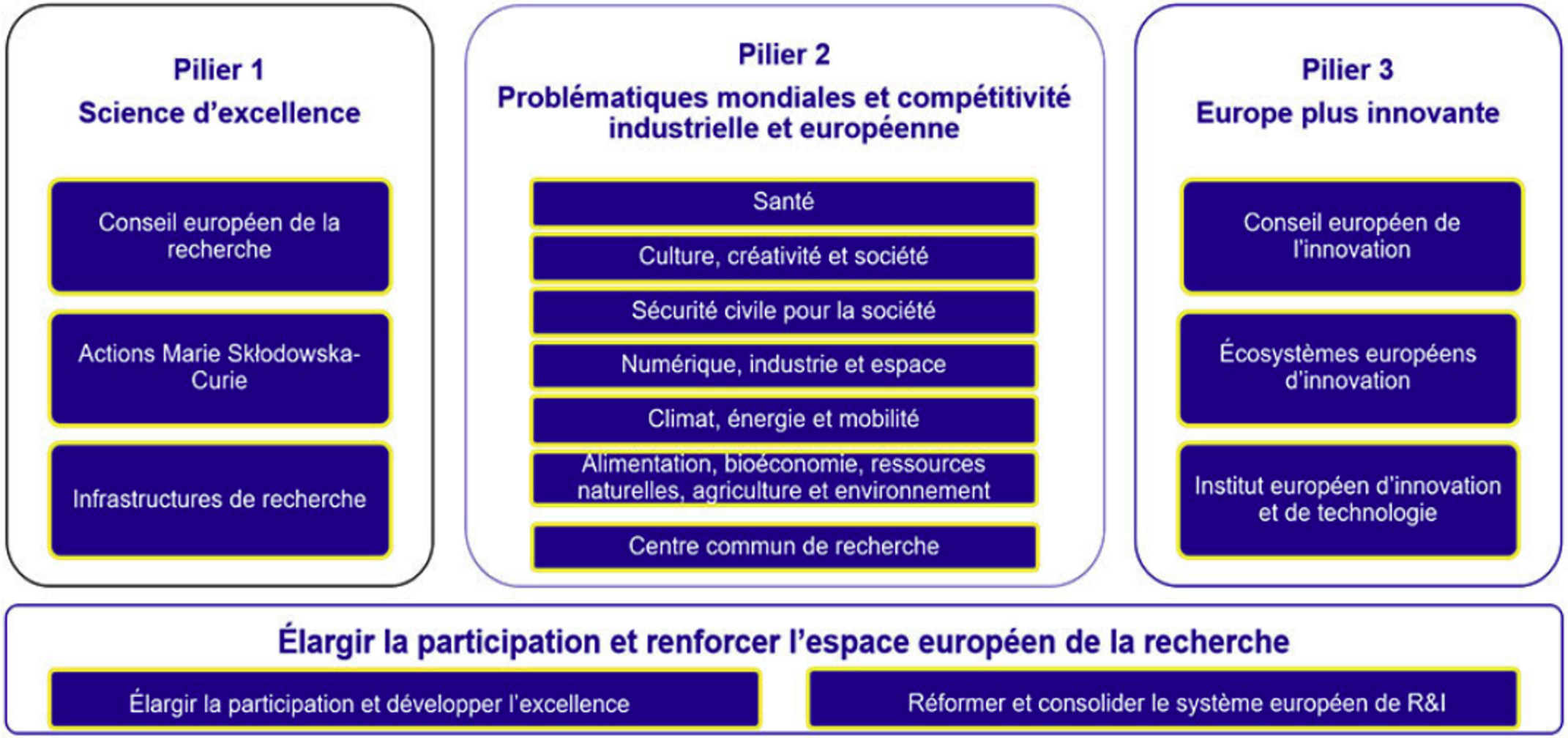

Pilier I : Science d'excellence

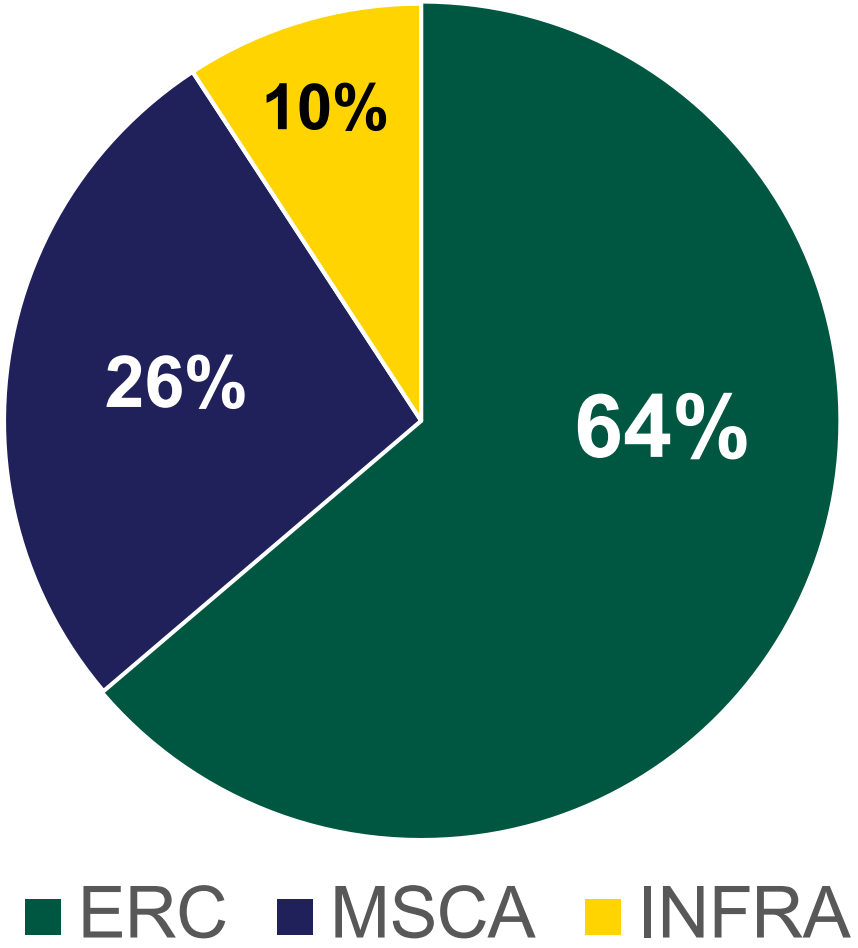

- **Conseil européen de la recherche (ERC) :** 16 milliards d'euros
- **Actions Marie-Curie (MSCA)** : 6,6 milliards d'euros
- **Infrastructures de recherche (INFRA) :** 2,4 milliards d'euros

Pilier 1: Science d'excellence: Conseil européen de la recherche

Quel type de projet ?

- Projet de recherche exploratoire aux frontières de la connaissance
- Programme "scientifique blanc" (bottom-up)
- Ouvert à tous les domaines de la science et de la technologie (y compris les sciences sociales et humaines)
- Principal critère de sélection : l'excellence scientifique

Lieux où le projet de recherche peut se dérouler

- Structure de recherche publique ou privée (Host Institution) : universités, centres de recherche…
- Au sein de l'UE ou dans les pays associés à Horizon Europe ; pas de critère de nationalité

Principal critère de sélection : l'**excellence scientifique**

Pilier 1: Science d'excellence: Conseil européen de la recherche

Bourses ERC

Le programme ERC propose quatre types de bourses :

- **Starting Grant** : deux à sept après la thèse ; 1 appel à projets par an
- **Consolidator Grant** : sept à douze ans après la thèse ; 1 appel à projets par an
- **Advanced Grant**, destinée aux chercheurs confirmés ; 1 appel à projets par an
- **Proof of Concept** pour l'aide à la valorisation : Cette dernière bourse est réservée aux lauréats ERC ; 3 appels à projets prévus en 2021

Une cinquième bourse, la **Synergy Grant** s'adresse à des consortia de deux à quatre chercheurs, avec une subvention et une durée plus importantes.

• Pilier 1: Science d'excellence:Actions Marie-Curie

Les AMSC se consacrent aux ressources humaines et à la mise en valeur des carrières des chercheurs et personnels de l'innovation, du public (*universités, instituts, infrastructures de recherche*) et du privé (*entreprises, autres acteurs socio-économiques*), de tous les domaines scientifiques, à travers quatre dispositifs de financement de mobilité et/ou de formation :

•L'AMSC **Postdoctoral Fellowships** finance des bourses de mobilité individuelle pour les chercheurs post-doctorants

•L'AMSC **Staff Exchanges** finance des projets de mobilité (détachement) de personnels nécessaires à la réalisation d'un programme conjoint de recherche et d'innovation (4 ans) établi entre entités bénéficiaires et/ou partenaires

•L'AMSC **Doctoral Networks** finance des réseaux de formations doctorales ou de recherche innovantes, conjointement mis en œuvre par des partenariats entre universités, instituts de recherche, infrastructures de recherche, entreprises, et autres acteurs socio-économiques de différents pays à travers l'Europe et l'International.

•L'AMSC **Cofund** cofinance des programmes internationaux, nationaux et/ou régionaux de recherche, de formation et de mobilité, pour les doctorants (***Doctoral Programs*)** et pour les chercheurs PhD (***Fellowship Programs***) mis en œuvre par des universités, des Ecoles, des organismes/instituts de recherche, des Régions …

Pilier 1: Science d'excellence:Les infrastructures de recherches

Les infrastructures de recherche sont des installations fournissant des ressources et des services qui sont utilisés par les communautés de recherche pour mener leurs travaux et favoriser l'innovation dans leurs domaines scientifiques.

Ce sont :

- des **grands équipements** - ou ensembles d'instruments - scientifiques remarquables, des infrastructures ou réseaux d'observation d'une nature unique ;
- des **ressources cognitives** comme les collections, les archives et les bibliothèques scientifiques ;
- des **infrastructures virtuelles**, telles que les bases de données, les systèmes informatiques et les réseaux de communication ;

Pilier 1: Science d'excellence:Les infrastructures de recherches

Le nouveau programme Infrastructures de recherche devrait donc s'articuler autour de **quatre grands domaines** :

- **Consolider et développer** le paysage des infrastructures de recherche européennes ;
- **Ouvrir, intégrer et interconnecter** les infrastructures de recherche ;
- **Soutenir le potentiel d'innovation** des infrastructures et des activités de recherche européennes pour l'innovation et la formation ;
- **Renforcer la politique européenne** en matière d'infrastructures de recherche et la coopération internationale.

L'orientation stratégique du programme sera basée sur les orientations politiques de la Commission Européenne avec un accent sur les **trois priorités clés : Green Deal, une Europe adaptée à l'ère numérique, et une économie pour les citoyens.**

Pilier 2: Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne

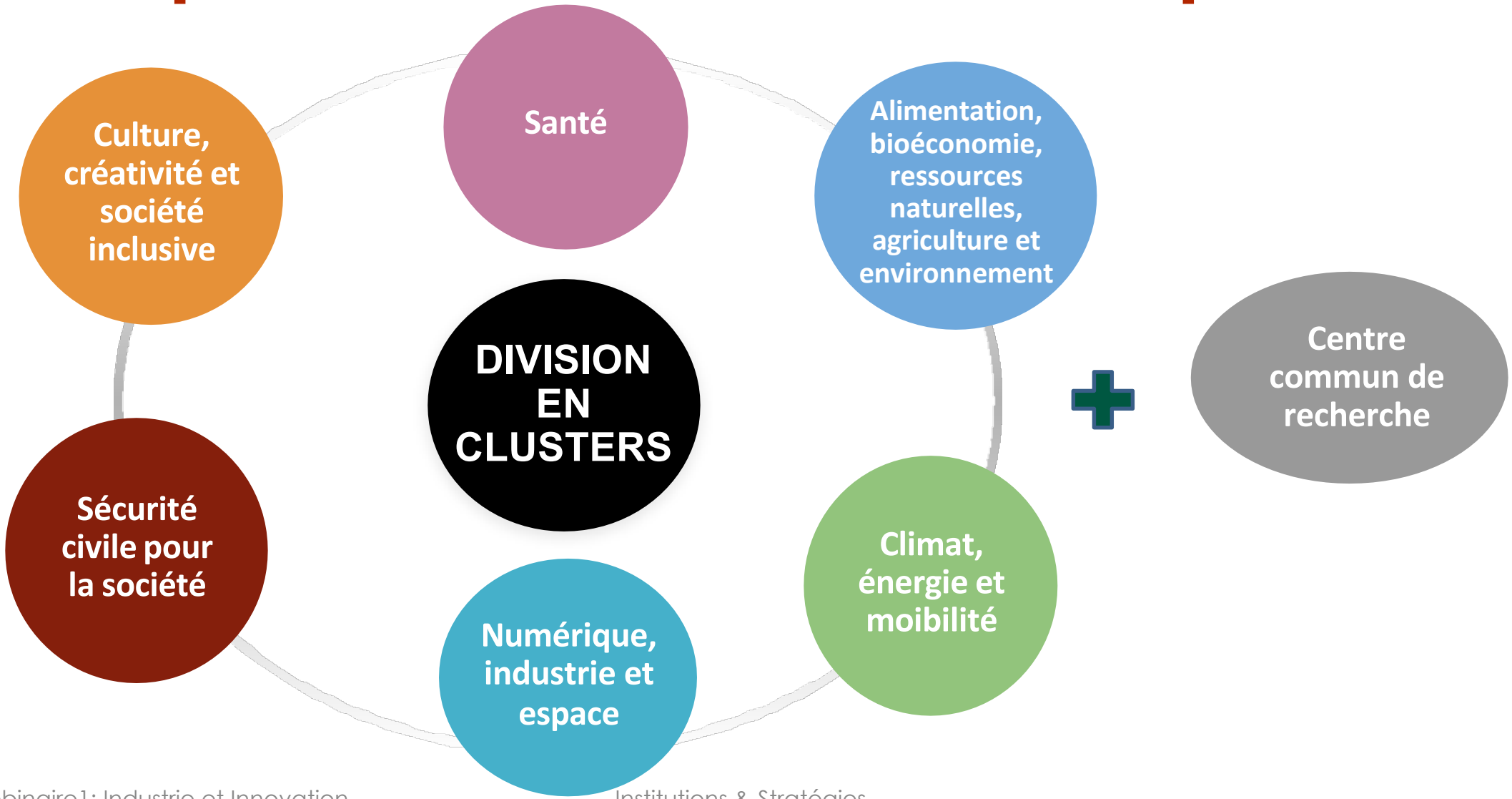

Pilier 2: Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne

Les appels à projets du Pilier 2 financent trois types d'actions :

RIA	IA	CSA
• Recherche fondamentale et appliquée • Développements technologiques • Essais, validation de prototypes à petite échelle (laboratoire ou environnement simulé)	• Prototypage, essais, démonstration • Pilotes • Validation de produits à grande échelle • 1ère commercialisation • Activités limitées de R&D	• Etudes de design pour de nouvelles infrastructures • Activités complémentaires de planning stratégique • Mise en réseau et coordination de programmes dans différents pays
3 partenaires de 3 pays différents *minimum*	**3 partenaires de 3 pays différents** *minimum*	**1 partenaire** *minimum*
Taux de financement européen 100%	**Taux de financement européen** **Entités à but lucratif 70%** **A but non lucratif 100%**	**Taux de financement européen 100%**

Le Cluster Santé

- Le cluster «Santé» du pilier 2 vise à répondre à des défis complexes qui, pour l'U.E., menacent la santé publique et ses citoyens, la viabilité de ses systèmes de soins de santé et de protection sociale, ainsi que la compétitivité de son industrie des soins de santé.

- Les activités du cluster 1 contribueront aux objectifs et aux stratégies politiques de l'UE, notamment au socle européen des droits sociaux, au marché unique numérique, à la directive relative aux soins de santé transfrontaliers et au plan d'action fondé sur le principe "Une seule santé" pour combattre la résistance aux antimicrobiens.

Cluster « Santé »: Domaines d'intervention

Le cluster santé s'articule autour de 6 domaines d'intervention :

1. La santé tout au long de la vie ;
2. Les déterminants en matière de santé environnementale et sociale ;
3. Les maladies rares et non transmissibles ;
4. Les maladies infectieuses, y compris les maladies liées à la pauvreté et les maladies négligées ;
5. Les outils, technologies et solutions numériques pour la santé et les soins, y compris la médecine personnalisée ;
6. Les systèmes de soins de santé.

- Les appels seraient ouvert le 22 avril 2021 et la date limite de soumission serait le 21 septembre 2021.

Cluster « Culture, créativité et société inclusive »

Le cluster « Culture, créativité et société inclusive » cherche à répondre aux enjeux auxquels sont confrontées nos sociétés contemporaines, que ces enjeux soient économiques, politiques, sociaux ou culturels.

Priorités de l'UE :

- Promouvoir un modèle de croissance durable et inclusif (Green Deal)
- Redonner confiance en la démocratie
- Améliorer l'éducation
  - Lutter contre les inégalités, le chômage, les discriminations, la radicalisation…
  - Promouvoir la diversité culturelle et le patrimoine culturel européen
  - Favoriser l'innovation sociale au service des citoyens
- Une Europe plus forte dans le monde
- Une Europe qui s'empare des avancées technologiques et numériques
- La réponse et la relance post-COVID

Contribution aux Objectifs du développement durable des Nations unies

Cluster « Culture, créativité et société inclusive »: Thématiques

- **Démocratie et gouvernance**
- Renforcer la gouvernance démocratique. Adapter les institutions à tous les niveaux au contexte de diversité croissance, à la mondialisation et au développement du numérique. • Restaurer la confiance dans la démocratie. Lutter contre le populisme, l'extrémisme, la radicalisation

- **Patrimoine culturel**
- Assurer une meilleure protection des sites et monuments historiques, des paysages culturels, des musées, des archives, des langues, des coutumes, des traditions • Assurer la valorisation, l'accès, la protection et la durabilité du patrimoine culturel.

- **Transformations économiques et sociales**
- Stimuler une croissance inclusive, améliorer l'emploi, l'éducation, l'agenda social, lutter contre les inégalités.

- Les appels seraient ouvert le 22 avril 2021 et la date limite de soumission serait le 21 septembre 2021.

Institutions & Stratégies

Cluster « Sécurité civile pour la société »

Le cluster Sécurité civile pour la société du pilier 2 «Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne» vise à développer des méthodes et technologies pour la sécurité civile des citoyens.

Plusieurs thématiques ont été retenues :

Gestion des risques de catastrophes

Il s'agit de la gestion des risques de catastrophes de toutes natures (environnementales, industrielles, malveillantes).

Support aux politiques sur la sécurité de l'Union

Le cluster comprend le support aux politiques sur la sécurité de l'Union européenne, notamment la gestion intégrée des frontières, la protection des espaces publics et des infrastructures critiques, et la lutte contre le terrorisme et le crime organisé (y compris dans l'espace cyber),

Cluster « Sécurité civile pour la société »: thématiques

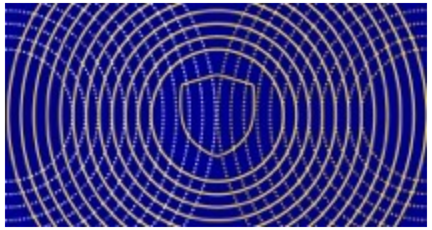

- Sociétés résilientes aux catastrophes
- Protection et sécurité
- Cybersécurité
- L'appel serait ouvert au 15 avril 2021 et la date limite de soumission serait le 8 septembre 2021.

Cluster « Numérique, industrie et espace »

Trois orientations stratégiques :

- **Transformer l'industrie de l'UE pour une économie propre, neutre sur le plan climatique, circulaire et compétitive, incluant un approvisionnement durable en matières premières**
- **Garantir le leadership industriel mondial de l'UE et son autonomie stratégique dans les technologies numériques, les technologies clés génériques et les technologies spatiales**
- **Façonner des technologies et des innovations qui s'adaptent à nos sociétés, à notre façon de vivre**

Les deux éléments clés de ce cluster sont la transition verte et la transition numérique

Cluster « Numérique, industrie et espace »

Le cluster Numérique, Industrie et Espace s'articule autour de dix domaines d'intervention :

1. Technologies de fabrication ;
2. Technologies clés numériques ;
3. Technologies génériques émergentes ;
4. Matériaux avancés ;
5. Intelligence artificielle et robotique ;
6. Internet de nouvelle génération ;
7. Informatique de pointe et mégadonnées ;
8. Industries circulaires ;
9. Industries propres et à faible intensité de carbone ;
10. Espace, y compris observation de la Terre.

Cluster « Climat, énergie, mobilité»

Principaux objectifs

- Favoriser l'action en faveur du climat
- Améliorer la compétitivité de l'industrie de l'énergie et des transports

Neutralité climatique d'ici à 2050

Accord de Paris
Une planète propre pour tous
Pacte vert européen

Via des actions qui devront :

- créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité ;
- accélérer la transformation industrielle ;
- générer une croissance fondée sur l'innovation et l'inclusion.

Cluster « Climat, énergie, mobilité»

Le cluster climat, énergie et mobilité s'articule autour de **six domaines d'intervention** :

- Faire progresser les **sciences du climat** et les solutions pour une société climatiquement neutre et résiliente ;
- Élaborer des **solutions intersectorielles** pour la décarbonation ;
- Développer un système énergétique rentable, sans émission de gaz à effet de serre, centré sur les **énergies renouvelables** ;
- Élaborer des solutions axées sur la demande pour décarboner le **système énergétique** ;
- Développer pour **tous les modes de transport** des **solutions compétitives** et à **faibles émissions de carbone** ;
- Développer des **systèmes de mobilité** sans rupture, intelligents, sûrs, accessibles et inclusifs.

Institutions & Stratégies

Cluster: Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement

Le *cluster* 6 « **alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement** » du pilier 2 « Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne » vise à **protéger** l'environnement, **restaurer**, et **gérer** et utiliser de manière **durable** les ressources biologiques et naturelles terrestres, et celles des eaux continentales et marines, de façon à **arrêter l'érosion de la diversité biologique**, à garantir la **sécurité alimentaire** et nutritionnelle pour tous et la transition vers une **économie à faible intensité de carbone**, efficace dans l'utilisation des ressources et circulaire, ainsi qu'une bioéconomie durable.

Les activités de recherche et d'innovation contribueront notamment à la mise en œuvre des objectifs inscrits dans le programme d'action pour l'environnement, la politique agricole commune, la politique commune de la pêche, la législation alimentaire, la politique maritime, le Plan d'action en faveur de l'économie circulaire, la stratégie de l'UE pour la bioéconomie, la stratégie de l'UE pour la biodiversité, le cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030 et la vision à long terme de l'UE pour la neutralité carbone à l'horizon 2050, la politique arctique de l'UE, ainsi que les dispositions législatives de l'UE visant à réduire la pollution atmosphérique.

Cluster « Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement »

Les appels à projets lancés dans le cadre de ce Cluster sont structurés en 7 domaines d'intervention (« destinations ») :

- Observation de l'environnement
- Biodiversité et ressources naturelles
- Agriculture, sylviculture et zones rurales
- Mers, océans et eaux continentales
- Systèmes alimentaires
- Systèmes de bio-innovation dans la bio-économie de l'UE
- Systèmes circulaires

Cluster « Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement »

Huit partenariats sont envisagés pour la première période de programmation d'Horizon Europe :

1. Sauver la biodiversité pour sauvegarder la vie sur Terre
2. Une Europe biosourcée et circulaire : des solutions biosourcées circulaires et inclusives
3. Water4All : de l'eau pour tous, sécurité des ressources en eau pour la planète
4. Une économie bleue, productive, durable et climatiquement neutre
5. Accélérer la transition des systèmes agricoles : laboratoires vivants et infrastructures de recherché en agroécologie
6. Santé animale : combattre les maladies infectieuses
7. Un système alimentaire sain et durable pour les humains, la planète et le climat
8. Les données pour l'Agriculture

Pilier III : Europe plus innovante

Le pilier 3 d'Horizon Europe, « Europe plus innovante » vise à développer l'innovation en Europe, en particulier l'innovation à haut risque dans les technologies de rupture et la meilleure intégration des acteurs dans les écosystèmes d'innovation.

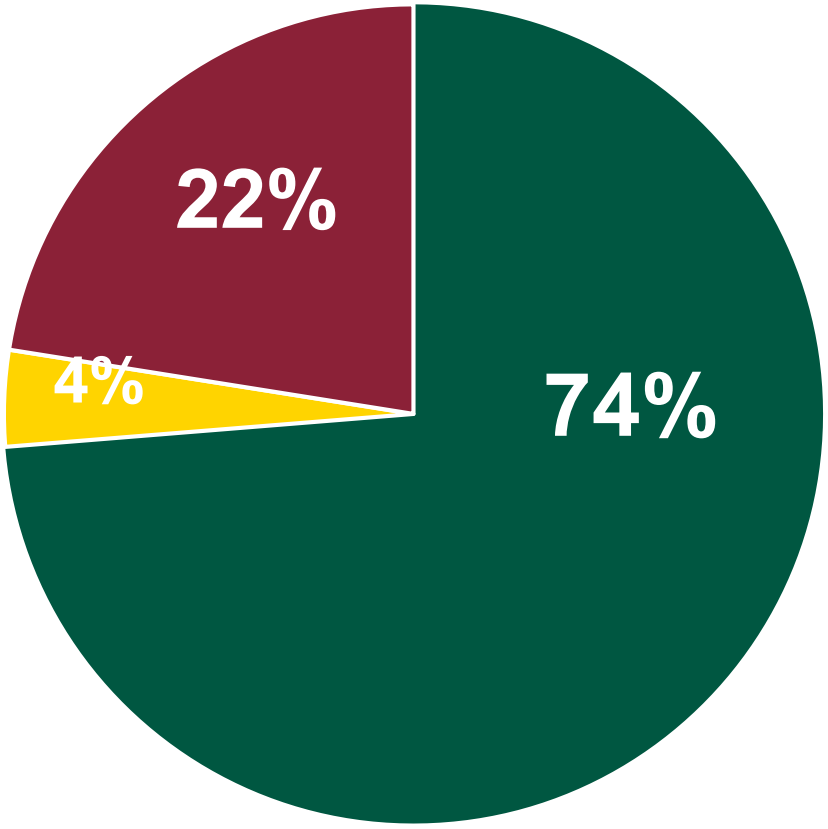

- **Conseil européen de l'innovation (EIC)** : 10,1 milliards d'euros
- **Ecosystèmes européens d'innovation** : 527 millions d'euros
- **Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)** : 2,97 Md d'euros

Pilier III : Europe plus innovante

Conseil européen de l'innovation (EIC)

Existant sous forme pilote depuis 2018, Horizon Europe marque le lancement effectif du Conseil européen de l'innovation (EIC), dédié aux innovations prometteuses à haut risque via deux volets : l'éclaireur (anciennement FET) et l'accélérateur (anciennement instrument PME). Un aspect central de l'EIC sera une gestion agile et proactive de portefeuilles de projets par des gestionnaires de programme ("programme managers").

Écosystèmes européens d'innovation

Le volet "Écosystèmes européens d'innovation" vise à renforcer le paysage européen de l'innovation, en connectant l'ensemble des acteurs - publics et privés, nationaux et locaux - des écosystèmes d'innovation en Europe afin d'élargir leurs opportunités de développer et déployer leurs produits.

Pilier III : Europe plus innovante

Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)

Son objectif est de renforcer la capacité d'innovation de l'Europe à travers les communautés de la connaissance et de l'innovation (KIC). Les KIC sont des partenariats paneuropéens dynamiques et de longue durée qui ont pour mission de trouver des solutions à des défis ou problématiques mondiaux donnés.

Pilier transversal « Élargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche »

Ce pilier transversal d'Horizon Europe vise à encourager les activités contribuant à renforcer le potentiel de recherche et d'innovation des Etats présentant des taux de participation au programme-cadre les plus faibles, à faciliter la mise en œuvre de mesures concrètes pour soutenir le renforcement de l'Espace européen de la recherche.

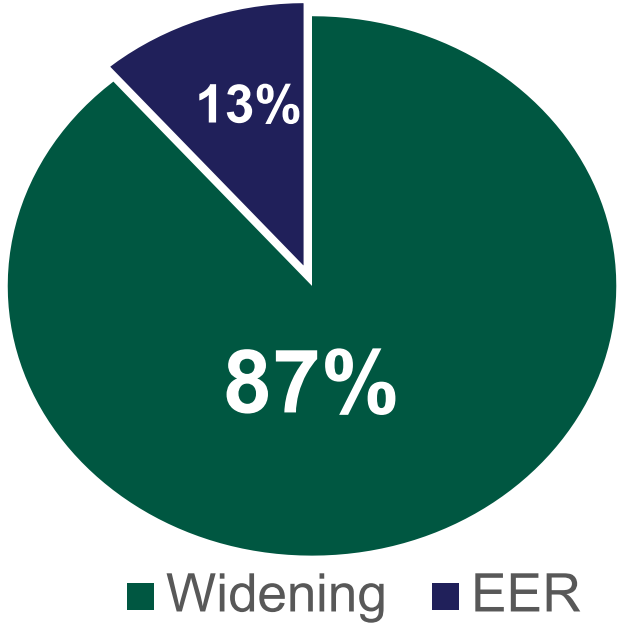

- **Élargir la participation (Widening) :** 2,96 milliards d'euros
- **Renforcer l'espace européen de la recherche (EER) :** 438 millions d'euros

Widening: Élargissement de l'éligibilité aux régions ultrapériphériques de l'UE

La nouveauté majeure apportée à compter d'Horizon Europe pour les acteurs français est l'inclusion des régions ultrapériphériques parmi les Etats et régions éligibles aux dispositifs "d'élargissement" (widening) : Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Mayotte, La Réunion et Saint-Martin.

Les organismes situés dans les régions ultrapériphériques* peuvent désormais être bénéficiaires principaux d'actions financées au titre du « widening »

L'objectif est de renforcer la participation au programme-cadre des Etats membres ou pays associés considérés comme « moins performants » en terme de R&I selon les critères fixés dans le rapport de la Commission européenne « Research and Innovation Performance » de 2013, et d'y attirer les meilleurs talents.

*définies dans l'article 349 du TFUE

Institutions & Stratégies

Élargir la participation et propager l'excellence

Le volet **Améliorer l'accès à l'excellence** soutiendra les activités suivantes :

- Teaming for excellence : création de nouveaux **centres d'excellence** ou amélioration des centres existants ;
- Twinning : **programmes de jumelage** entre une institution de recherche d'un/e pays/région éligible au "widening" et au moins deux autres institutions reconnues pour leur excellence scientifique et situées dans d'autres Etats membres et pays associés ;
- Excellence hubs : création d'**écosystèmes locaux d'innovation** d'au moins deux pays éligibles au "widening" impliquant une large variété d'acteurs dans le but d'élaborer et mettre en œuvre des stratégies conjointes de R&I ;
- European Excellence Initiative (phase préparatoire) : soutien à la création de réseaux d'universités visant à terme à la constitution d'une alliance d'universités européennes ou d'un réseau similaire.

Réformer et consolider le système européen de recherche et innovation

En lien avec les objectifs d'Horizon Europe, il s'agit de développer un **espace européen de la recherche ouvert et inclusif, respectueux des règles éthiques et encourageant les pratiques d'open science, les sciences participatives ou encore l'égalité entre les femmes et les hommes.**

Des actions sont également prévues pour faciliter les collaborations transnationales et adapter les processus de carrière des chercheurs de manière à encourager leur mobilité.

Le Conseil européen de l'innovation

Le Conseil européen de l'innovation (EIC) est une nouveauté clé d'Horizon Europe et représente l'**initiative d'innovation la plus ambitieuse** que l'Europe ait prise, avec un budget de 10 milliards d'euros pour la période 2021-2027. L'EIC a pour mission d'identifier, de développer et d'intensifier les technologies de rupture et les **innovations de rupture**. L'EIC soutiendra **les start-ups, les PME et les équipes de recherche** développant des innovations de rupture à haut risque et à fort impact, avec un accent particulier sur la mise à l'échelle de solutions révolutionnaires qui contribuent aux objectifs du Green Deal européen et du plan de relance pour l'Europe.

Le Conseil européen de l'innovation

L'EIC soutiendra les projets :

- à fort potentiel d'innovation
- à haut risque
- conduisant à des innovations radicalement différentes de produits, services ou business models existants (en particulier dans l'innovation de rupture)

L'ensemble de l'échelle de maturité technologique (TRL) est concerné, de la recherche fondamentale à la commercialisation.

Ouvert à tout type d'acteur de l'innovation (universités, entreprises, PME, etc.)

Le Conseil européen de l'innovation: composantes

PATHFINDER (ÉCLAIREUR)

Ancien programme **FET** dans Horizon 2020

- Stade précoce des projets
- Technologies émergentes, innovation de rupture
- Subventions
- Anciennement FET dans Horizon 2020

ACCELERATOR

Ancien dispositif **instrument PME** dans Horizon 2020

- Entre les derniers stades de recherche et la pénétration sur le marché
- Développement et scale-up
- Subventions ou financement mixte subventions / prise de participation au capital
- Anciennement instrument PME dans Horizon 2020

Le Conseil européen de l'innovation: programme d travail

Le programme de travail 2021 de l'EIC a été présenté par la Commission européenne le 18 mars 2021 .

Avec un budget d'1,5 Md€, il offre des possibilités pour soutenir **l'émergence, le développement et la mise sur le marché de technologies et d'innovations de rupture**, autour de trois principales actions :

- EIC Pathfinder (300 M€) : soutien aux technologies émergentes de rupture (successeur du programme Future and Emerging Technologies) ;
- EIC Transition (100 M€) : soutien à la maturation et à la transition vers le marché ;
- EIC Accelerator (1 088 M€) : soutien au développement et à la croissance des entreprises, avec un financement mixte (subvention et investissement en fonds propres).

Le Conseil européen de l'innovation: appels à projets

Pour chacune de ces actions, le programme de travail prévoit des appels « ouverts » mais également des appels « challenge », en particulier autour de la transition énergétique et de la santé.

Les premiers appels seront publiés très rapidement, avec les dates limites suivantes :

- Appels « ouverts » :

  EIC Pathfinder : 19 mai 2021,

  EIC Transition : 22 septembre 2021,

  EIC Accelerator : 9 juin et 6 octobre 2021 (pour le dossier complet) ;
- Appels « challenge » :

  EIC Pathfinder : 27 octobre 2021,

  EIC Transition : 22 septembre 2021,

  EIC Accelerator : 9 juin et 6 octobre 2021 (pour le dossier complet).

Les conditions de participation du programme-cadre 2021-2027

Porteurs de projet éligibles

- Sauf exceptions (parmi lesquelles l'instrument PME), le projet doit être porté par un consortium d'au moins trois entités juridiques établies dans un pays de l'UE ou un pays associé, qui peuvent être :

- des entreprises (dont PME)
- des universités et centres de recherche
- des associations
- des autorités publiques ou gouvernementales

Porteurs de projet éligibles

Au minimum 3 entités légales indépendantes, dans 3 Etats membres *ou associés* au programme*
et **nouveauté dont au moins une établie dans un des 27 Etats membres.**

A savoir: dans chaque appel à projets, des conditions spécifiques peuvent apparaitre (plus de partenaires, autre pays obligatoire et financé…).

La liste des Etats associés sera disponible à l'issue des négociations sur l'article 16.

Porteurs de projet éligibles

La collaboration avec les pays tiers

Il s'agit des pays hors EU, non associés. Ils peuvent être partenaires, mais seulement certains sont financés.

Pays « non automatiquement éligibles au financement »

- **Pays industrialisés, économies émergentes (Etats-Unis, Brésil, Chine…)**

Financés si :

- prévu **par** un accord de coopération préexistant
- prévu dans le programme de travail
- **leur collaboration est indispensable à la mise en œuvre du projet**

Pays «automatiquement éligibles au financement »

- **Pays qualifiés par la CE de « *low and middle income countries* » qui auront un accord chapeau avec l'U.E.**

- Négociation en cours -

N.B.: la liste finale sera annexée au programme de travail et accessible directement sur la page de l'appel, sur le portail de la CE

Type de financement

- **Taux de financement de 100% (sauf*)**

Action de Recherche (RIA)

Action d'Innovation (IA)*

Action de coordination et de support (CSA)

**** taux de financement de 70% pour les entreprises dans les IA***

Projets Marie Skłodowska-Curie

Conseil européen de la Recherche: projets ERC

Conseil européen de l'Innovation (EIC): Eclaireur, Transition, Accélérateur

Les couts éligibles

➢ **remboursés à 100%** **(sauf les entreprises dans les IA financées à 70%)**

Il y a les coûts directs (en lien direct avec le projet):

- coûts de personnel **A**
- *subcontracting (sous-traitance)* **B**
- coûts autres **C** - déplacements
  - équipements (amortissement)
  - autres biens, travaux et services: consommables, …
- autres catégories de coûts **D**

+ les coûts indirects: taux forfaitaire de 25% des coûts directs (sauf *subcontracting, volontaires, support financier à des tiers, coûts unitaires spécifiques)*

Spécificités des clusters

Les Clusters présentent des appels thématiques (top-down) visant à traiter de problèmes de société (« Défis sociétaux »)

- Ces appels thématiques sont très prescriptifs
- Il y est demandé de contribuer au règlement d'enjeux de société (Volet 'Impact' essentiel)
- Les projets sont collaboratifs (consortium de plusieurs partenaires de pays et de types (public, privés) différents)
- Les consortiums sont ouverts aux pays tiers
- Financement : 100% des coûts directs + 25% de coûts indirects
- Projet en général à 3 millions d'euros sur 3 ou 4 ans

Institutions & Stratégies

Le cycle de vie d'un projet Horizon Europe

Procédure

- Les projets sont sélectionnés par appels d'offres, disponibles sur le site de la Commission européenne.
- Les porteurs de projet doivent respecter les délais imposés par la Commission européenne et remplir les formulaires en ligne via le portail du participant ECAS.

-Environnement et Climat (9 avril 2021 de 14h30 à 16h),

-Numérique, Culture et Industries créatives (23 avril 2021 de 14h30 à 16h)

-Recherche, Enseignement supérieur et Santé (7 mai 2021de 14h30 à 16h)

-Énergie et Mobilité (28 mai 2021de 14h30 à 16h).

Remerciements

Partenaires:

Partenaires:

- Réseau de poids depuis 2009 (plus de 5.000 membres à travers le Monde) pour **Faire connaître l'entrepreneuriat d'Outre-mer, soutenir les créateurs, c'est l'objectif de l'association OM Network.**
- Une mise en relation des talents de l'Outre-mer qui repose sur 4 actions fortes:
  - Networking/conférence
  - Emploi (par des partenaires)
  - Financement
  - Communication

Partenaires:

- La PLAMFE France (PLATEFORME MONDIALE DES FEMMES ENTREPRENEURES) crée en 2020 est l'entité française d'un **réseau mondial de femmes entrepreneures dans tous les secteurs d'activités réunies par un réseautage féminin sensible à l'éducation**, la formation, au renforcement des capacités et divers apprentissages dont le siège social est situé à Abidjan en Côte-d'Ivoire

Partenaires:

- l'OLVOM AURA crée en 2020 est **une interface sur des missions de coopération des Outre Mers en Hexagone et sur les territoires d'outre-mers**:
  - Permettre aux ultramarins, d'améliorer leur employabilité,
  - Assurer et mettre en place des dispositifs alimentaires et solidaires sur la région Rhône-Alpes.
  - Accueillir et parrainer les ultramarins effectuant leurs études dans l'Hexagone.
  - Assurer le devoir et travail, l'héritage et la transmission mémoriel, et par là même assure les célébrations des commémorations mémorielles propres aux ultramarins.

Merci de votre attention

La compétition va être importante et seuls les dossiers bien construits auront des chances d'obtenir le financement. C'est pourquoi de nombreuses entreprises font **appel à des experts du montage de dossier**.

Alors, faites comme elles, maximisez vos chances !

Chantal DAGNAUD
Présidente
+33 (0)6 69 77 52 90
cdagnaud@institutions-strategies.com
www.institutions-strategies.com
I&S: Société de conseil et service spécialisée dans le management de projets européens et internationaux